

et dont l'exécution est possible jusqu'à un certain degré, pourront être préparées en vue de favoriser les meilleurs intérêts du Dominion.

L'honorable M. RAOUL DANDURAND: Honorables messieurs, c'est avec grand plaisir que je m'associe à mon honorable ami le chef de l'opposition (sir James Lougheed) pour exprimer mon appréciation de l'intéressant discours de l'honorable représentant de Lambton (M. Pardee), dont la carrière a été brillante aux Communes, et qui continuera de nous faire bénéficier de ses excellents avis et de sa grande expérience dans cette Chambre. Avec mon honorable ami je souhaite la bienvenue à l'honorable sénateur d'Edmonton (M. Côté), qui a appuyé l'adresse. Notre nouveau collègue nous a magnifiquement dépeint sa province d'adoption, l'Alberta. Il nous en a fait voir la prospérité et les immenses possibilités en ressources naturelles, et je suis certain qu'il saura, avec le concours des autres représentants venant de cette province, nous tenir parfaitement renseignés sur les besoins de cette région du pays.

Mon honorable ami qui est le porte-voix de la doctrine conservatrice dans cette Chambre, bien qu'il vienne de l'Ouest où le radicalisme se manifeste par endroits, a donné satisfaction aux éléments conservateurs de l'Est, attendant depuis quelque temps l'avènement d'un véritable chef qui représenterait un conservatisme pur et absolu. Je suis toujours heureux de l'entendre, car il a approfondi les nombreuses questions aujourd'hui soumises à notre délibération. Il a occupé un poste ministériel, et il connaît les difficultés qui se rencontrent dans l'administration du pays. Il n'a pas, sous son régime, amené le millénium, et il n'exige pas de ses successeurs l'idéalisme qui nous porterait à ce haut niveau. Il a indiqué que la réorganisation a été inaugurée dans les services administratifs après la guerre, qu'une enquête minutieuse a été menée à l'Imprimerie nationale et au ministère des Postes, et que leurs personnels ont été réduits avant que son gouvernement eût déposé son mandat. Il nous fait ensuite observer que si lui et ses amis avaient conservé les rênes du pouvoir, ils n'auraient pas attendu l'exercice 1923-24 pour opérer un remaniement complet, mais que son gouvernement aurait parfait son œuvre en 1921-22.

Je signalerai à mon honorable ami qu'en 1921-22 le total des déboursés s'élevaient à \$463,652,436; et que, dans l'exercice suivant, par conséquent sous la présente administration, les dépenses ont été abaissées à \$434,452,340, soit de près de \$30,000,000. Je ferai aussi remarquer à mon honorable ami que la nouvelle administration devait faire face

à \$308,324,903 de dépenses non contrôlables, ce qui laisse \$126,127,437 de dépenses contrôlables.

Si mon honorable ami veut bien retenir ces chiffres, il comprendra facilement que, dans la compression du budget, nous ne pouvions aller au delà du montant des dépenses contrôlables. Quel était le chiffre de ces dépenses contrôlables dans les quelques années qui ont précédé la guerre? En 1910-11, si nous déduisons les dépenses non contrôlables, nous constatons qu'elles étaient de \$97,676,377; en 1911-12, de \$106,696,920; en 1912-13, de \$117,597,232; et en 1913-14, elles atteignaient \$158,627,828. Ainsi, en 1922-23, le gouvernement avait ramené à \$126,126,437 le montant des dépenses contrôlables, chiffre bien inférieur à celui des mêmes dépenses pour 1913-1914.

Mon honorable ami affirme cependant que nous n'avons pas agi avec assez de célérité et que nous avons attendu l'aiguillon de l'opinion publique. Je ferai observer à mon honorable ami qu'après deux ans d'administration, nous sommes en mesure de nous présenter devant le Parlement et d'exposer, à la surprise du public et de cette Chambre, qu'à la clôture de l'exercice courant nous aurons équilibré le budget. Cette déclaration était si peu attendue que nombre de mes collègues se demandent si ce n'est pas un rêve. Qu'ils soient patients, et ils constateront bientôt que c'est la réalité.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Puis-je demander si vous réduirez sensiblement les impôts?

L'honorable M. DANDURAND: Nous le ferons mais nous ne pouvons diminuer les impôts avant d'avoir équilibré le budget.

Quelle est aujourd'hui la situation du service civil et des autres services sous la Couronne au Canada? Les personnels des services administratifs ont été réduits de 3,959 fonctionnaires. Cette réduction ne s'est pas accomplie en un jour.

L'honorable M. BELCOURT: Avec quelle période établissez-vous la comparaison?

L'honorable M. DANDURAND: Avec le 1er janvier 1922. La première année, la réduction a été entreprise, et elle s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Cette réduction ne vise pas les appointements, mais le nombre des fonctionnaires. J'ai demandé la production au comité du Sénat de la liste du personnel des divers départements au 1er juillet 1910, 1914, 1918 et 1922; nous aurons plus tard la liste pour 1924. La réduction que j'ai mentionnée sera vérifiée, et j'ai l'assurance que nous verrons la possibilité d'opérer une plus